



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ÉDITO



Ceci est le premier rapport d'activité de la toute jeune DREAL PACA. II a vocation à illustrer de manière aussi claire et attractive la diversité des missions auxquelles nous avons à faire face, dans une région où les enjeux de développement durable sont particulièrement importants et complexes.

En 2009, les agents de la DREAL n'ont de fait pas chômé, il leur a fallu créer une direction régionale à même de répondre aux attentes considérables de nos concitoyens pour un environnement préservé, des infrastructures de transport performantes, des risques maîtrisés, des logements plus nombreux

et plus accessibles, un accès à l'énergie plus fiable et plus d'énergies renouvelables, bref, tout ce qui contribue à inscrire le développement durable dans le quotidien de nos territoires.

Le Grenelle de l'environnement a fixé un cadre ambitieux et mobilisateur à notre action. Il nous faut maintenant le décliner et réussir à conduire de front cette mobilisation pour la mise en œuvre du Grenelle et la structuration d'une nouvelle direction forte de plus de 500 agents.

Je souhaite que la lecture de ce rapport montre ce que nous avons commencé à faire en ce sens, du lancement du plan bâtiment du Grenelle, avec un nombre de diagnostics thermiques des bâtiments de l'État pour lesquels PACA est de loin en tête des régions de France, à l'accompagnement de l'élaboration ou de la révision des chartes de trois parcs nationaux existants et d'un parc en projet, en passant par l'enquête publique pour terminer enfin dans le respect de l'environnement la L2 (la rocade autoroutière de Marseille) ou la question des suites de la rupture accidentelle d'une canalisation d'hydrocarbures en pleine réserve naturelle de

Laurent, ROY

RENFORCER ET TERRITORIALISER L'ACTION DE L'ÉTAT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nouveau service régional du ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM), la DREAL Paca née le 2 mars 2009 résulte de la volonté du gouvernement de créer un échelon régional unifié, chargé d'élaborer, piloter et mettre en œuvre les politiques de l'État en matière..

- · d'environnement, de développement et d'aménagement durables (avec des priorités issues notamment des engagements du Grenelle de l'Environnement).
- · de logement (offre, lutte contre l'habitat indigne et rénovation urbaine).

LES MISSIONS CENTRALES DE LA DREAL SONT DE TROIS NATURES >>

- RÉGALIENNE: veiller à l'intégration des principes et objectifs du développement durable dans l'action de l'État, évaluer l'impact environnemental de cette action: assister les autorités administratives territoriales dans leur rôle sur les plans, programmes et projets environnementalix
- STRATÉGIQUE: contribuer à la définition de la stratégie du ministère et des établissements publics en région et piloter sa mise en œuvre.
- CITOYENNE: promouvoir la participation des citovens dans les projets du MEEDDM ayant une incidence sur l'environnement ou l'aménagement du territoire; contribuer à l'information, la formation, l'éducation des citoyens aux enjeux du développement durable, et les sensibiliser aux risques.

>> LA DREAL PACA FUSIONNE LES SERVICES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT (DIREN), DE L'ÉQUIPEMENT (DRE), ET POUR UNE LARGE PART DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT (DRIRE) POUR TROIS BÉNÉFICES MAJEURS...

- · Une cohérence et une légitimité renforcées au bénéfice des acteurs du développement durable en Paca.
- · Un pilotage unique des politiques du ministère.
- · Un enrichissement mutuel des méthodes de travail.

DREAL PACA 520 AGENTS **24 SITES**

UNE ORGANISATION REPENSÉE ET MODERNISÉE LES FONCTIONS SUPPORTS DE LA DIRECTION

2009 a été pour le Secrétariat Général l'année de construction et de mise en route de la DREAL et du pilotage des politiques définies par la direction:

- Pilotage des ressources humaines, des emplois et des compétences, du dialogue social, de la gestion financière et immobilière, des techniques de l'information, du conseil juridique.
- · Prise en charge d'enjeux stratégiques tels que la communication, le management de la qualité,

la sécurité des agents, l'écoresponsabilité.

La Mission d'Appui et de Pilotage des BOP, de la Performance et de la Coordination Régionale (MAPPCR) assiste la DREAL sur deux missions essentielles...

· La stratégie et responsabilité des budgets opérationnels de programmes, coordination régionale de la gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences (GPEEC), organisation des services (dialogue de gestion, accompagnement des démarches de performance, tion, logistique.

de réorganisations et de Le Centre de Prestations mutualisation...).

· La création et l'animation du réseau régional du MEEDDM, plate-forme collaborative pour l'application des décisions du Grenelle de l'environnement et du Grenelle de la

Le Pôle Supports Intégrés permet à la DREAL d'intervenir comme prestataire pour les divers services du MEEDDM en région: personnels et salaires, formation et concours, commande publique,

technologies de l'informa-

Comptables Mutalisées traite à compter du 1er janvier 2010 les actes comptables passés sur les budgets du MEEDDM et du ministère de l'Agriculture en PACA.

EN 2009

La DREAL a traité la paye

ÉGALEMENT RATTACHÉS À LA DIRECTION

Les cinqunités territoriales, situées dans les Alpes du Sud, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse, assurent sous l'autorité des En 2009, les actions marpréfets de département quantes ont touché à la sûles missions de contrôle et reté maritime et portuaire de prévention dans les domaines d'intervention de la DREAL (inspections des installations classées, risques technologiques industriels arc méditerranéen (PIAM) pour l'essentiel).

fense appuie la DREAL dans l'exercice de ses attributions de délégué ministériel de la zone de défense sud. (validation des plans de sûreté portuaire...), la gestion du trafic routier (mise en œuvre du Plan intempéries durant l'hiver 2008/2009, du plan Palomar Sud durant

la période estivale 2009), la

sécurité sanitaire (gestion

interministérielle de la crise

liée à la grippe A/H1N1).

La Mission Sécurité Dé-Également rattachés à la direction:

· Deux chargés de mission en liaison avec le SGAR.



UNITÉS TERRITORIALES EN PACA

- 60 INSPECTEURS
- 807 INSPECTIONS DES INSTALLATIONS CLASSÉES
- 277 CONTRÔLES INOPINÉS DE REJETS
- 60 ARRÊTÉS D'AUTORISATIONS PRIS PAR LES PRÉFETS

ASSURER UNE GESTION MAÎTRISÉE DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

La prévention des risques naturels, technologiques et miniers de nature accidentelle, chronique et sanitaire auxquels sont exposées les personnes, les biens et l'environnement constitue une priorité de l'État en région et une mission centrale de la DREAL.



En Paca la qualité et l'étendue des écosystèmes sensibles. le nombre de sites et paysages remarquables, l'importance des zones soumises à des risques naturels ou technologiques, conduisent à une concurrence très vive quant à l'occupation et la gestion de l'espace.

SURVEILLER ET CONTRÔLER LES INSTALLATIONS CLASSÉES >>

C'est au travers de contrôles des dispositions prises par les exploitants d'établissements industriels que le service assure la prévention des risques technologiques, la réduction des rejets polluants dans l'eau et dans l'air, la réduction et la bonne élimination des déchets ainsi que la réhabilitation des sites et sols pollués. Lors des en appui technique pour avis des élus . inspections programmées aux cinq DREAL de la zone ou inopinées, le service vé- Sud-Est. rifie l'application de la réglementation en faveur de la protection de l'environnement et assure ensuite la transparence de son action en informant le public.

>> ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉQUIPE-MENTS SOUS PRESSION ET DES CANALISATIONS DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le pôle de compétence équipement sous pression de la zone Sud Est couvre cing régions: Paca, Rhône Alpes, Auvergne, Languedoc Roussillon et Corse. Il est chargé de procéder aux audits et visites de contrôle des organismes habilités et vient été dispensées à l'endroit

En complément de la surveillance des canalisations et des travaux de tiers à proximité, des opérations de sensibilisation à la prévention des risques ont été menées par la DREAL avec GrDF auprès d'entreprises de travaux publics. Dans le cadre des porter à connaissance des risques induits par les canalisations de matières dangereuses, des informations ont également

Paca compte 53 Établissements SEVESO (41 ont été contrôlés par

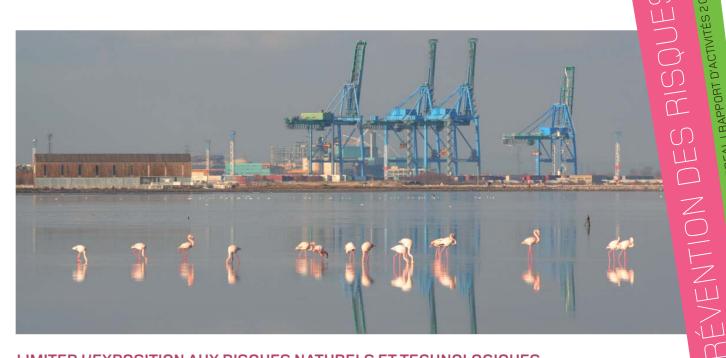
EN RÉGION PACA

NOMBRE DE CONTRÔLES EN 2009: 50

Une « opération coup de poing » sur les équipements sous pression intégrés dans des installations de réfrigération a permis de contrôler

8 ÉTABLISSEMENTS DONT:

- > 3 entrepôts frigorifiques,
- > 2 entreprises d'agroalimentaire
- > 2 magasins de grande distribution,
- > 1 entreprise industrielle



LIMITER L'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES DE PRÉVENTION HOMOGÈNES >>

C'est par une meilleure connaissance du risque, une évaluation de l'aléa et un partage de l'information avec les collectivités et autres services de l'État que la DREAL contribue à la prévention des risques.

>> EN CONTRIBUANT À L'ÉLABORATION DE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

En 2009, la DREAL Paca a réalisé un document d'accompagnement à l'atlas des zones inondables à l'usage des services de l'État et des nelle de l'Environnement, collectivités. En parallèle, un le plan a pour objectif de plan de prévention des ris- réduire les risques sanitaition préventive.

>> EN FINALISANT LE 2º PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 2009-2013

Développé avec d'autres services de l'État et des collectivités locales, issu des engagements du Greques inondation Durance a res liés aux différents usaété élaboré en lien avec le ges de l'eau, de contrôler Plan Rhône. Une approche et réduire les expositions à multirisques sur la vallée la pollution atmosphérique de l'Huveaune a abouti à la ayant un impact sur la sanproduction d'un plan d'ac- té, d'informer et éduquer sur les risques sanitaires liés à l'environnement.

SUR 30 PPRT À ÉLABORER **EN PACA:**

- **13** ONT ÉTÉ PRESCRITS À FIN 2009, 5 SONT EN COURS
- 1 EST APPROUVÉ À BOLLÈNE



7 août 2009 - La rupture d'un pipe line déverse 4 à 5000 m³ de pétrole brut au sein de la réserve naturelle de la Crau. sont immédiatement mis en place. Des opérations de dépollution sont engagées (40 000 T de terres polluées évacuées) et des moyens de surveillance de la nappe phréatique et de préservation des captages d'eau potable sont mis en place par les services de l'État DREAL, Police de l'eau, DDASS. La sée fin 2009. Les travaux de dépollution et de réhabilitation de la zone impactée se poursuivront en 2010.

07

VALORISER ET PROTÉGER LES ESPACES ET LES RESSOURCES DU PATRIMOINE NATUREL RÉGIONAL

La protection, la gestion et la valorisation de l'ensemble du patrimoine naturel régional sont au cœur des orientations stratégiques de la DREAL. Elle veille à son intégration dans une politique cohérente de développement durable des territoires, incluant la prise en compte et la préservation des enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement.

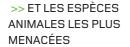
PROTÉGER ET GÉRER LE PATRIMOINE NATUREL

Riche et fragile à la fois. Paca compte 75 % d'espaces naturels, soit la plus grande étendue des régions françaises, avec de nombreux ensembles remarquables (Camargue, Alpilles, Ecrins, Verdon...) Le territoire régional est couvert à 56 % par des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), à plus de 30 % par le réseau Natura 2000 (contre 10% en moyenne en France) et et inscrits.

NATURELS >>

La DREAL contribue à la

protection et à la gestion des espaces naturels grâce à la mise en place de divers outils réglementaires: réserves naturelles nationales, parcs naturels... La région compte trois parcs nationaux, cinq parcs naturels régionaux, onze réserves naturelles nationales. La DREAL appuie aussi des dispositifs tels que Ports propres: la mission milieux marins a dans ce cadre accompagné et financé des études diagnostic à Saint-Laurent du Var, Port-Miou, Port-Cros..



La convention de Washington, signée par 174 États est connue sous le nom de Cités. La convention, sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction, veille à la survie des espèces. La DREAL Paca a instruit 1300 demandes de permis en 2009.

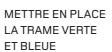


terre à Rio en 1992, cet engagement international jeu majeur. C'est particulièrement vrai en Paca qui présente une biodiversité exceptionnelle. Sa prise en compte est une responsabilité commune et transversale à toutes les interventions sur le territoire.

PARTAGER LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ

La DREAL Paca a édité une plaquette « mettre en œuvre la réglementation en faveur de la biodiversité » pour former les porteurs de projet le plus en amont

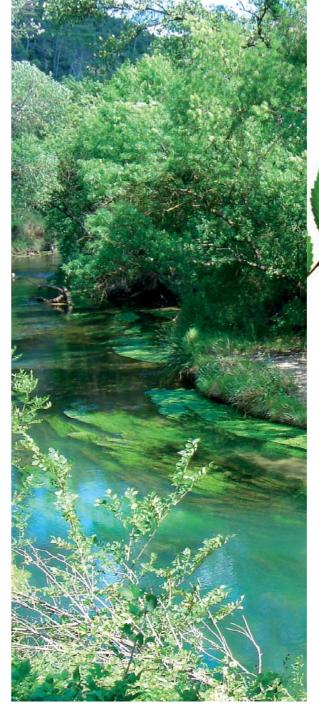
Un inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique. faunistique et floristique a également été réalisé.



Dans le cadre d'une des mesures phares du Grenelle de l'Environnement, le service mobilise sous l'autorité du Préfet les services de l'État en vue de préserver et restaurer des espaces de continuité écologiques appelés Trame verte et bleue. Parallèlement. la DREAL élabore un corpus méthodologique destiné à intégrer ces espaces dans les documents de planification

RÉSERVE NATURELLE DE LA PLAINE DES MAURES

Créé le 23 juin 2009 ce site de plus de 5000 ha se caractérise par une diversité exceptionnelle d'un point de vue faunistique, floristique et en habitats naturels.



NATURA 2000

oué à la conservation des espèces et des habitats d'intérêt européen en Paca, le réseau Natura 2000 est quasiment achevé aussi bien à terre qu'en mer. Au 31 décembre 2009, il compte **126 sites** dont **13 marins** pour une superficie d'environ 10 000 km² à terre et plus de 3000 km² en mer, soit 12 % du réseau national. Parmi ces 126 sites, 63 sont dans la phase d'élaboration de leur document d'objectifs (DOCOB), 41 sites sont en animation (dont 30 avec contrats ou chartes), 5 sites en attente d'animation, et 17 DOCOB restent à lancer pour atteindre l'« objectif 2010 »

GARANTIR LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

PARTICIPER À L'ÉVALUATION DES PROJETS

La DREAL est impliquée dans le processus d'évaluation des projets d'aménagement (photovoltaïque, transports) pour lesquels elle émet un avis; porte les enjeux environnementaux, et accompagne les maîtres d'ouvrages.

De plus la mise en place de l'autorité environnementale, confère une responsabilité accrue. Ainsi elle émet pour le compte du Préfet de région, un avis prenant en compte les aspects paysage, biodiversité, eau et Méditerranée. milieux aquatiques, risques, transports durables, gestion économe de l'espace.

ASSURER LE SUIVI **DES MESURES** COMPENSATOIRES

Outre la mise en œuvre des mesures de compensation d'impacts sur l'ensemble des dossiers qu'elle instruit, infrastructures et grands la DREAL capitalise sur le projets - LGV, GPMM, sujet (plaquette de communication sur les mesures pour la biodiversité, base de données...).

METTRE EN ŒUVRE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU

depuis le 1er juillet 2009, lui La DREAL a contribué à l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et du programme de mesure de gestion des eaux à l'échelle du Bassin Rhône



d'actions la DREAL a édité en 2009 une brochure « biodiversité en Paca: agir pour la biodiversité régionale ».

La DREAL Paca intervient sur les infrastructures de transports pour favoriser le report modal (développement des alternatives à la route: fluviales, ferroviaires et portuaires), améliorer les transports collectifs, et moderniser un réseau routier plus sûr

> et respectueux de l'environnement. Elle assure également une fonction de régulation du transport routier:

réglementation, sécurité, contrôle.



Malgré un fort potentiel d'ouverture vers l'extérieur (ports, aéroports. TGV. autoroutes, fleuves) la route reste le principal vecteur de transport utilisé en PACA du fait d'un retard en movens collectifs et ferroviaires. Dans ce contexte, la DREAL joue un rôle majeur dans l'animation des politiques de

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE D'INFRASTRUCTURES **FERROVIAIRES**

En juin 2009, le tracé desservant Aix-en-Provence, Marseille, Toulon et Nice a été retenu pour la LGV Paca. Fortement impliqué dans la mission présidée par Yves Cousquer en amont de la décision gouvernementale, le service poursuit son action aux côtés de RFF pour les quatre années d'étudéplacements et de des préalables conduisant transports. au lancement de l'enquête et Aubagne, dont le chantier d'utilité publique.

LE CONTRAT DE PROJET ÉTAT-RÉGION

Le taux de programmation du CPER en 2009 s'est élevé au niveau exceptionnel de Le Programme de moder-34,6 % (53,9 % entre 2007 et 2009), dû pour partie à routiers (PDMI) est l'outil l'inscription de trois opérations au plan de relance pour l'économie abondée par

dotations régionales pour le fer dans le plan de relance) ont permis d'accélérer la programmation sur l'ensemble du volet ferroviaire voyageur. La mobilisation financière des partenaires en région (une année théorique de programmation d'avance 2009 a vu l'avancée signipar rapport à la moyenne des autres régions françaises) a permis le lancement très symbolique de la troisième voie entre Marseille - premier du genre depuis le XIXº siècle - a débuté.

AMÉLIORER EN RÉGION LE RÉSEAU ROUTIER NATIONAL

nisation des itinéraires essentiel pour l'aménagement des routes nationales en Paca dans le respect des la Région. Ces crédits sup- enjeux environnementaux

plémentaires de 37.7 millions Maître d'ouvrage des opéd'euros (la plus élevée des rations, de la concertation à la mise en service, la DREAL a engagé l'application du PDMI en 2009. 400 millions d'euros seront investis d'ici à 2014, avec le cofinancement des principales collectivités locales.

> ficative de deux grands projets routiers: la L2 Nord dont l'enquête publique s'est conclue par un avis favorable de la commission d'enquête, et la préparation du contrat de partenariat (PPP) qui achèvera ce grand projet métropolitain. Par ailleurs, les travaux d'aménagement de l'itinéraire ITER (élargissement de routes, giratoires, ponts), débutés en 2008 et destinés à assurer le passage des convois de grande dimension, se sont poursuivis en 2009.





capacités professionnelles délivrées en 2009 par la DREAL pour accéder à la profession de transporteur.

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS **ET DES DÉPLACEMENTS**

RÉGULER ET CONTRÔLER LES TRANSPORTS

régulation du secteur des dossiers complexes (matiètransports routiers, de marchandises et de voyageurs en gérant l'accès à la profession (registre, ANIMER LES POLITIQUES capacité, honorabilité) des **DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE** personnes et des entreprises et veille au respect sociales du secteur

visites de surveillance des centres de contrôle, 551 supervisions de contrôles de véhicules lourds et 12 visites de centres de contrôle VL en 2009. Autre facette du contrôle technique, la DREAL

a instruit positivement 1620 dossiers de demande d'ho-La DREAL participe à la mologation de véhicules et 51

res dangereuses, transports

en communs de personnes).

La DREAL participe avec les autres acteurs de la Région des règles économiques et (Préfecture et administrations) et le public à la lutte contre l'insécurité routière. La DREAL assure la sur- Pour se faire, elle dispose veillance de l'activité de de l'Observatoire Régional contrôle technique des vé- de la Sécurité Routière et hicules lourds et légers: 91 de crédits d'animation des

LE CONTRÔLE **DES TRANSPORTS TERRESTRES** EN 2009

- 1285 opérations de contrôles routiers sur 8316 véhicules, dont 82 % de transports de marchandises.
- 19 % des véhicules en infraction. dont 6 % de délits : 311 véhicules immobilisés.
- 828 véhicules transportant des matières dangereuses contrôlés: 20 % étaient en infraction.
- 151 entreprises contrôlées à leur siège social: 33 % d'entre elles ont fait l'objet d'au moins 1 procès-verbal, 3 % des infractions relevées sont des délits.

CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE UNE **STRATÉGIE** RÉGIONALE **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

En Paca, la DREAL porte les politiques liées à l'aménagement et au développement durable des territoires, dans ses dimensions environnementales (évaluation des plans et programmes, enjeux liés au climat), sociales au travers de la politique du logement ou encore économiques avec le soutien à une croissance verte.



IMPULSER UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, ÉCONOME EN ESPACE ET EN RESSOURCES

Fortement attractive aux plans touristique et économique, Provence L'ENVIRONNEMENT présente dans le même temps une grande sensibilité environnementale, avec dans certaines zones une concurrence différents usages du sol, et une croissance disparités. La région se caractérise sur ce point par un déficit important dans l'offre de logement neuf mais également

TERRITORIALISER LE GRENELLE DE

En PACA, le premier comité de suivi du Grenelle s'est tenu en juillet 2009 sous la coprésidence État Région et dans une configuration de gouvernance exacerbée entre les à cinq (État, collectivités, entreprises, salariés, associations). Ses principaux objectifs sont la promotion, l'impulsion, le suivi, la valorisation du développement durable ainsi que la mise en place d'un processus de concertation. Ce comité est sur les opérations de appelé à se décliner en corénovation, mités opérationnels accompagnant la mise en œuvre des grands chantiers du Grenelle (schéma régional

air climat énergie, schéma de cohérence écologique, actualisation du profil environnemental, Agenda 21, Plan ville durable et écoquartiers...).

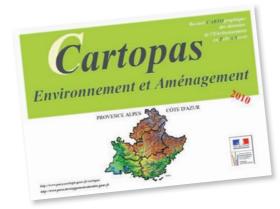
DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE. PAR LES APPROCHES TRANSVERSALES

Le service apporte tous les éléments de connaissance aux approches territoriales complexes intégrant localement les composantes

· publication du Dire de l'État sur le Val de Durance, couvrant quatre

départements en Paca. ce rapport prospectif réunit les constats et la vision des services décentralisés sur les enjeux d'aménagement et l'orientation des politiques publiques en lien avec l'accueil du projet ITER.

- · Nouvelle édition de la cartographie thématique Cartopas.
- · Actualisation du profil environnemental de la région Paca réalisé en 2006 en croisant les diagnostics environnementaux, sociaux et économiques.
- · Contribution au shéma régional air-climat-énergie.





LA DYNAMIQUE DU VOLET LOGEMENT DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE 2005-2009

- avec 2000-2005: 7400 logements financés contre
- relance. 900 logements sociaux supplémentaires

POUR EN SAVOIR +

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET AMÉLIORER L'OFFRE EN LOGEMENT

PILOTER LES POLITIQUES FONCIÈRES ET DU LOGEMENT

La mise en œuvre du volet logement du plan de cohésion sociale (estimation des besoins, statistiques, programmation financière...) est intégrée aux missions du LE BÂTIMENT DURABLE hérence avec les démarches de planification (foncier, infrastructure...) liées au développement du territoire, et de prise en compte du pilier social sur lequel toute politique de développement durable doit s'appuyer.

Dans cette logique et dans l'objectif d'une meilleure prise en compte des problématigues environnementales. la DREAL a participé aux travaux de préparation des schémas de cohérence territoriaux (Scot) de plusieurs

agglomérations (Agglopole Provence, Ouest Provence, Pays d'Aix), ainsi qu'à certains plans locaux d'urbanisme (PLU), dont celui de Marseille.

DÉVELOPPER

service dans un souci de co- Le service a également accompagné le lancement et la mise en œuvre de l'appel à projet réhabilitation thermique des logements sociaux, dans le cadre des financements Feder-Ademe-Région.

PROMOUVOIR UNE **POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE** RÉGIONALE DE QUALITÉ ET SÉCURISÉE

La DREAL assure le pilotage régional de la politique énergétique, la sécurité d'approvisionnement, la préservation de la santé et de l'environnement, l'accès de tous à l'énergie. Elle met en œuvre les orientations du Grenelle de l'Environnement dans les domaines de l'énergie, de la qualité des constructions, de la qualité de l'air, une mission régalienne de contrôle des réseaux de surveillance des ouvrages hydrauliques.

FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉNERGIE À PRIX MAÎTRISÉ

La région Paca ne produit actuellement que 10 % de l'énergie qu'elle consomme et n'assure pas dans sa partie Est une alimentation électrique territoire français. Fort de ce constat, les enjeux prioritaires consistent à adapter aux besoins les réseaux de transport d'énergie, à contribuer à diversifier le panel énergétique et à mettre en œuvre les objectifs nationaux d'économie d'éneraie.

CRÉER LES CONDITIONS D'UNE MEILLEURE ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE ÉNERGÉTIQUE >>>

Le nouveau contexte de la politique énergétique et au niveau du reste du les objectifs retenus à la suite du Grenelle de l'Environnement ont conduit le préfet de la région Paca à définir avec les partenaires concernés (État, Ademe, RTE et ERDF) un dispositif opérationnel visant à combiner l'amélioration du réseau électrique actuel (enfouissement), avec la maîtrise des consommations et le développement des énergies renouvelables.

LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉ-**TIQUE DANS LA CONSTRUCTION**

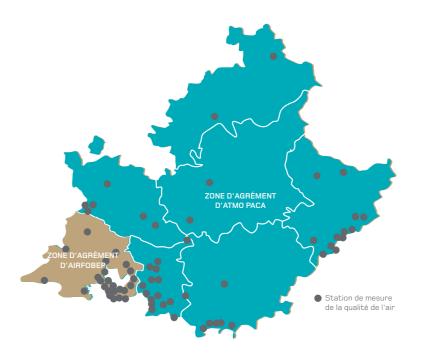
La construction est un secteur clé pour agir sur la réduction des consommations en énergie et des émissions en gaz à effet de serre. Ainsi, le bâtiment consomme plus de 40 % de l'énergie finale et rejette 25 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. Le plan Bâtiment Grenelle fixe comme objectif prioritaire la réduction de 40 % de la consommation d'énergie pour les bâtiments existants d'ici à 2020. C'est la DREAL qui est chargée de la mise en œuvre opérationnelle de ce plan en Paca.

>> METTRE EN ŒUVRE LE PLAN BÂTIMENT EXEMPLAIRE DE L'ÉTAT

La DREAL conduit le projet de rénovation des bâtiments de l'État en région. La réalisation du programme des diagnostics thermiques des bâtiments dans le cadre du plan de relance de l'État dans la région Paca est achevée (650 bâtiments soit 1500 000 m² ont fait l'objet d'un audit en 2009.). La DREAL œuvre avec les

autres acteurs (collectivités locales et secteur privé) pour la réussite du plan bâtiment grenelle dans la région en s'appuyant sur l'exemple de ce qui est fait par l'État sur son patrimoine.





...ET LE RECOURS **AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES**

La consommation énergétique croissante et l'épuisement des ressources d'énergies fossiles obligent à explorer d'autres filières de production énergétique. En complément des objectifs ambitieux de réduction de la consommation et d'amélioration de l'efficacité énergétique, il est indispensable de développer les énergies renouvelables.

Préalablement à l'élaboration du Schéma régional air climat énergie, futur cadre d'action territoriale, la DREAL conduit un ensemble d'études destinées à identifier les potentiels d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie. Ce travail est utile en contribution à l'élaboration d'une doctrine des services de l'État dans la région, par exemple sur le développement de l'énergie solaire.

PILOTER LA POLITIQUE RÉGIONALE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ **DE L'AIR**

L'État doit assurer avec le concours des Collectivités locales et des entreprises la surveillance de la qualité de l'air. En Paca cette mission est déléquée par l'État à des associations agréées AIRFOBEP et ATMO Paca, qui réalisent chaque année un bilan de la qualité de l'air.

LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS **ATMOSPHÉRIQUES**

La qualité de l'air et la lutte contre les pollutions participent à la mise en œuvre des politiques de santé publique. La région PACA Au titre des expérimentadoit donc concentrer son attention sur les principales sources d'émissions (industrie, transport et chauffage).

C'est au travers des Plans de protection de l'atmosphère et du Schéma régional air climat énergie que la DREAL SITE INTERNET

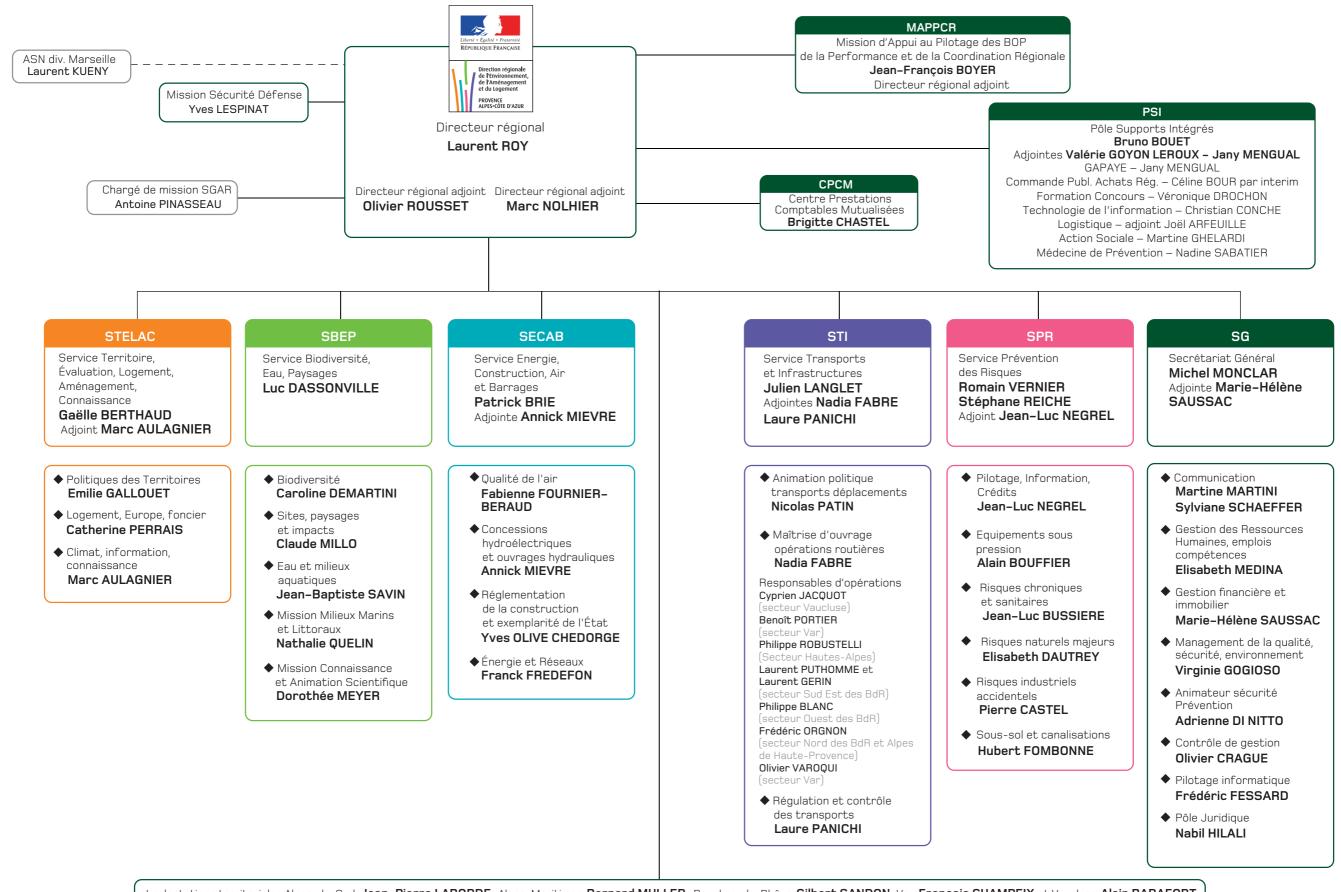
contribue à contrôler et réduire la pollution de l'air aux particules fines.

www.paca.developpement-durable.gouv

est fortement concernée tions, une campagne de par la problématique de la contrôle de la qualité de l'air qualité de l'air sur certaines intérieur sur un panel de parties de son territoire et crèches et d'écoles avant généralisation à tous les établissements de la Région.

15

ORGANIGRAMME **DREAL** AU 11 MAI 2010



Implantations territoriales Alpes-du-Sud Jean-Pierre LABORDE, Alpes-Maritimes Bernard MULLER, Bouches-du-Rhône Gilbert SANDON, Var François CHAMPEIX et Vaucluse Alain BARAFORT

LES SERVICES DE LA DREAL PACA

Les services du siège

MARSEILLE ST-CHARLES

16, rue Zattara, 13003 - Tél.: 04 91 28 40 40,

- · la Direction
- la Mission d'Appui au Pilotage des BOP, de la Performance et de la Coordination Régionale (MAPPCR)
- · la Mission Sécurité Défense (MSD)
- · le Secrétariat Général (SG)
- · le Pôle Supports Intégrés (PSI)
- le Service Transports Infrastructures (STI)

MARSEILLE PRADO

67/69, Avenue du Prado, 13006 - Tél.: 04 91 83 63 63

- le Service de l'Energie, la Construction de l'air et des Barrages (SECAB),
- · le Service Prévention des Risques (SPR).

MARSEILLE PÉRIER

37, boulevard Périer, 13006 - Tél.: 04 01 00 52 00

- le Service Territoires, Evaluation, Logement, Aménagement,
- Connaissances (STELAC),
- \cdot le Service Transports Infrastructures (STI)
- Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

AIX-EN-PROVENCE

Le Tholonet, Allée Louis Philibert BP120, 13100 - Tél.: 04 42 66 66 00

- le Service Territoires, Evaluation, Logement, Aménagement,
- Connaissances (STELAC),
- le Service Biodiversité, Eau et Paysages (SBEP),
- le Service Prévention des Risques (SPR)
- · Unité Risques Naturels Majeurs (URNM)

Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PROVENCE ALPES-COTE D'AZUR

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Les implantations territoriales

DÉPARTEMENTS DES ALPES DE HAUTES-PROVENCE (04) ET DES HAUTES-ALPES (05)

Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

- Bât AGROFOREST 5, rue des Silos 05008 Gap CEDEX Av Demontzey - BP 211 - 04002 Digne-les-Bains CEDEX
- Antenne Véhicule Ouest Tél. 04 92 71 74 00 Zone industrielle Saint-Joseph - Rue des Artisans - 04100 Manosque

Groupe de subdivision Alpes du Sud

- Zone Industrielle Saint Joseph, Rue des Artisans, 04100 Manosque -Tél. 04 92 71 74 00
- Bât AGROFOREST 5, rue des Silos 05008 Gap CEDEX

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES (06)

Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

- Antenne RCT du 06 Tél. 04 993 72 74 49 C.A.D.A.M. - Route de grenoble - BP 3003 - 06201 Nice CEDEX 03
- Antenne Véhicule Est Tél. 04 93 72 70 00 Immeuble Nice Leader Tour Hermès 64/66 route de Grenoble 06000 Nice

Groupe de subdivision Alpes-Maritimes

 Immeuble Nice Leader - Tour Hermès - 64/66 route de Grenoble -06000 Nice - Tél. 04 93 72 70 00

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE (13)

Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

- Antenne RCT du 13 Tél. 04 91 00 53 47 et 04 91 00 52 70 et 04 91 00 52 65 - 37 boulevard Périer - 13295 Marseille CEDEX 8
- · Antenne véhicules Tél. 04 42 69 30 30

18, chemin Robert - 13626 Aix-en-Provence CEDEX 1 **Groupe de subdivision Bouches-du-Rhône**

- 7/69, avenue du Prado 13286 Marseille CEDEX 6
 Tél 04 91 83 63 63
- Route de la Vierge 13500 Martigues Tél. 04 42 13 01 10
- 18, chemin Robert 13626 Aix-en-Provence CEDEX 1 Tél. 04 42 91 59 00

DÉPARTEMENT DU VAR (83)

Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

- Antenne RCT du 83 Tél. 04 94 46 83 53
- 244 avenue de l'infanterie de marine BP 501 83041 Toulon CEDEX 9 $\,$
- · Antenne Véhicules Tél. 04 98 01 25 40

Parc tertiaire de Valgora - centre Hermès 2 - Lot n°13 - Impasse Gay Lussac - 83160 La Valette du Var (adresse postale: BP 520 -83041 Toulon cedex 9)

Groupe de subdivision Var

 1041, avenue de Draguignan - ZI de Toulon Est - 83130 La Garde B.P. 337 - 83077 Toulon CEDEX 9 - Tél. 04 94 08 66 00

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE (84)

Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

- Antenne RCT du 84 Tél. 04 90 16 55 29 cité administrative, 84905
 Avignon cedex 9
- •Bureau Véhicules Tél. 04 90 03 72 80

MIN - Bâtiment D3 - 135, Avenue Pierre Sémard - 84000 Avignon

Groupe de subdivision Vaucluse

 MIN - Bâtiment D3 - 135, Avenue Pierre Sémard - 84000 Avignon -Tél. 04 90 14 24 34